

SUJET : Enseigner « Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles » en classe de 3^e.

Questions :

1. En vous fondant sur les textes officiels et l'état des connaissances scientifiques, présentez les enjeux du sujet et vos objectifs (connaissances, compétences) pour le niveau de classe concerné.
2. Présentez un découpage en séances du sujet. Puis expliquez de quelle façon vous utiliseriez en classe tout ou partie de l'extrait de manuel proposé.
3. Commentez la production liée à la pratique de la classe et évaluez sa pertinence.

Composition du dossier :

A. Textes officiels

- A.1. Extrait du programme d'histoire-géographie, *BOEN*, n° 31 du 30 juillet 2020.
- A.2. Extrait des ressources d'accompagnement du programme de cycle 4, site Eduscol.

B. Textes scientifiques

- B.1. Desjardins Xavier, *L'aménagement du territoire*, Paris, Armand Colin, 2021, pp. 13-27.
- B.2. Reghezza-Zitt Magali, *La France dans ses territoires*, Paris, Armand Colin, 2017, pp. 107-142.

C. Extrait d'un manuel scolaire

- C.1. Extrait du manuel d'histoire-géographie 3^e, *Le Livre scolaire*, Lyon, 2021, pp.352-353.

D. Production liée à la pratique de la classe

Exercice de synthèse de fin de chapitre

A. Textes officiels

A.1. Extrait du programme d'histoire-géographie de la classe de 3^e, *BOEN*, n° n° 31 du 30 juillet 2020

<p>Thème 2 Pourquoi et comment aménager le territoire?</p> <p>- Aménager pour répondre aux inégalités croissantes entre territoires français, à toutes les échelles. - [...]</p>	<p>Il s'agit de présenter aux élèves l'aménagement du territoire considéré comme une tentative des pouvoirs publics de compenser les inégalités entre territoires, qu'elles soient économiques, sociales, d'accès aux équipements publics. Ce thème permet de livrer aux élèves les bases des notions renvoyant à l'étude de l'aménagement de l'espace. Il permet notamment de les sensibiliser aux outils et acteurs de l'aménagement français et européen.</p> <p>Le sous-thème 1 est mis en œuvre à partir d'une étude de cas d'un aménagement local ou/et régional. Les approches de prospective territoriale sont particulièrement intéressantes pour sensibiliser les élèves à la portée de l'aménagement et aux débats qu'il suscite. L'étude de cas est mise en perspective aux échelles nationale et européenne. La démarche se prête à la réalisation d'un croquis de l'organisation du territoire national. [...]</p>
--	--

A.2. Extrait des ressources d'accompagnement du programme de cycle 3, site Eduscol.

Pourquoi enseigner la question de l'aménagement du territoire en classe de Troisième ?

Ce thème est le seul du programme à être posé sous la forme d'une question et à laquelle la démonstration doit répondre. Il doit conduire le professeur et les élèves à réfléchir et à s'interroger sur les finalités et les modalités de l'aménagement du territoire, non pas pris dans le sens de grands travaux publics mais dans un sens plus vaste de l'ensemble des actions et/ou des politiques publiques mises en œuvre pour développer le territoire et réduire les inégalités entre les territoires, métropolitains mais aussi ultra-marins.
[...]

Quels sont les points forts du thème pour l'enseignant ?

- Les disparités et les inégalités au sein du territoire national s'accroissent à différentes échelles sous l'effet de dynamiques internes et externes. Le poids et l'attraction de certaines régions et des métropoles, mais également de certaines interfaces, littorales ou frontalières, sont renforcés. A plus grande échelle, certains quartiers urbains, en métropole et outre-mer, ne profitent pas de la métropolisation, de même que des espaces ruraux en voie de « désertification ». Toutefois, selon l'échelle choisie et l'indicateur mobilisé, apparaissent des nuances. Par exemple, les inégalités inter-régionales de revenu moyen par habitant se sont fortement réduites en quelques décennies, mais connaissent parfois une forte augmentation aux échelles plus fines.
- L'un des enjeux repose sur la capacité à faire saisir que l'aménagement du territoire renvoie à un objectif d'équité entre les personnes et entre les territoires, une notion très vaste qui inclut par exemple la politique de la ville ou l'accès aux transports ou aux services. L'aménagement n'est donc pas seulement la construction de nouvelles infrastructures mais aussi le fait de repenser les liens — existants et futurs — entre le pouvoir central, les territoires locaux, et les citoyens. Cet impératif peut d'ailleurs être contradictoire avec celui de la compétitivité des territoires, qui se heurte souvent au principe d'équité et de réduction des inégalités. Cette relation prend une dimension particulière dans les territoires ultra-marins où des contraintes, comme la distance et l'insularité, s'ajoutent aux inégalités.
- Les grandes structures du territoire national et les logiques qui président à leurs évolutions constituent une question centrale. Les politiques d'aménagement, dans le cadre d'un État républicain, et de rééquilibrage, dans le cadre de l'Union européenne, ont façonné le territoire et ont contribué à en renforcer la cohérence, mais sans réduire complètement les inégalités, ni effacer les disparités ou les originalités des territoires, qui sont aussi des atouts. [...]

B. Textes scientifiques

B.1. Desjardins Xavier, *L'aménagement du territoire*, Paris, Armand Colin, 2021, pp. 13-27.

Les objectifs poursuivis par l'aménagement du territoire sont très nombreux : le développement économique, la protection des paysages, la mise en valeur de la biodiversité, l'accès plus égalitaire au savoir et à la culture, une meilleure maîtrise de la dépense publique, etc.

L'aménagement du territoire consiste à trouver un équilibre entre des objectifs souvent peu conciliables. Les conflits d'échelles sont nombreux. Le développement d'infrastructures de transport rapide entre le centre des plus grandes agglomérations peut nuire à leurs banlieues séparées par de multiples autoroutes et voies ferrées...

Des oppositions sur la hiérarchie et la temporalité des priorités peuvent également émerger. Une des figures « classiques » de ce conflit de priorité porte sur la protection de l'environnement et l'économie. Mais ce conflit peut parfois être plus subtil : en matière de résorption des difficultés économiques d'une région, faut-il viser d'abord une amélioration de la productivité (grâce à des investissements technologiques, une formation plus adaptée) ou une baisse rapide du chômage (par une réduction du coût du travail et une volonté « attrape-tout » d'attirer des entreprises) ? Si les deux ne sont – heureusement – pas totalement incompatibles, le dosage des priorités conduit à des choix politiques différents. [...]

Des conflits de valeurs peuvent également émerger. La validité d'un objectif (par exemple la « croissance économique ») peut être rejetée par les tenants de la décroissance (qui s'appuient sur le fait que le bonheur d'une société n'est pas lié à son développement technique ou économique). D'un autre point de vue, le « principe de précaution » qui veut qu'un procédé technique nouveau (par exemple l'exploitation du gaz de schiste) ne puisse être mis en œuvre qu'une fois évalués ses impacts potentiels sur l'environnement, est considéré comme de l'obscurantisme par certains.

L'aménagement des territoires repose sur de nombreuses inconnues, notamment parce que sa mise en œuvre s'appuie sur des réalités humaines difficiles à anticiper. [...]

La définition d'une politique d'aménagement ne consiste pas à trouver une « conciliation » entre des objectifs : certaines contradictions sont indépassables. Elle consiste à faire des choix et à établir des priorités.

B2. Reghezza-Zitt Magali, *La France dans ses territoires*, Paris, Armand Colin, 2017, pp. 107-142.

Aménagement des territoires et mutations des systèmes productifs

Les mutations des systèmes productifs ont plongé de nombreux territoires dans une crise sociale profonde. Pour y faire face, les pouvoirs publics mais aussi les acteurs privés, ont mis en œuvre différentes actions. Les territoires industriels ont en particulier fait l'objet de nombreuses politiques d'aménagement pour accompagner leur reconversion.

[...]

La reconversion ne touche pas simplement les activités productives, mais concerne toutes les composantes du territoire. On procède d'abord au démantèlement des locaux et infrastructures industrielles. Puis viennent la réhabilitation et la reconversion à proprement parler. Les friches, une fois qu'elles ont été nettoyées et dépolluées, sont réoccupées par des zones industrielles ou commerciales, qui peuvent bénéficier de la proximité des infrastructures logistiques. Mais souvent, les nouvelles activités économiques ne réinvestissent pas les espaces anciennement occupés et s'installent au contraire à l'écart.

Parallèlement, un gros effort est porté sur la rénovation de l'habitat, la formation des populations, la construction d'une autre image. Il faut en effet une politique volontariste pour attirer les entreprises. À Longwy par exemple, depuis plus de quarante ans, les acteurs locaux ont cherché à réindustrialiser le bassin par l'aménagement de nouvelles zones industrielles ou d'activités situées soit en terre vierge sur le plateau et desservies par l'axe rénové de la N52, soit sur une partie des anciens sites de production débarrassés de leurs friches industrielles, dépollués en surface et « renaturés ». [...]

Enfin, certains territoires changent complètement d'activités : c'est le cas d'Amnéville, en Lorraine, qui s'oriente vers le tourisme. Dans les Vosges, certaines friches textiles ont été réutilisées pour construire des piscines, des hôtels-restaurants et quelques résidences afin de développer l'activité touristique. À Carmaux, dans le sud de la France, l'ancienne mine de charbon à ciel ouvert, fermée en 1997, a été réaménagée en pôle de loisirs.

C. Extrait d'un manuel scolaire

C.1. Extrait du manuel d'histoire-géographie 3^e, *Le Livre scolaire*, Lyon, 2021, pp.352-353.

Étude de cas guidée 1

Le Louvre-Lens : un aménagement au service de la région

Compétence Je travaille en autonomie
Je raisonne, je justifie une démarche et les choix effectués

Le musée Louvre-Lens a été inauguré en 2012, en plein cœur du bassin minier des Hauts-de-France. Cette annexe du Louvre parisien, bâtie sur d'anciennes mines, est un symbole de la **reconversion** du bassin minier et de la **décentralisation**.



Comment le nouveau musée permet-il de dynamiser une région en reconversion ?

1 Un musée à l'architecture moderne, bâti sur une ancienne mine



▲ Les terrils, collines de résidus des mines.



▲ Les corons (habitations ouvrières).



◀ Le musée Louvre-Lens, annexe du musée du Louvre de Paris.

Question : pourquoi la ville de Lens a-t-elle été choisie pour accueillir le nouveau musée ?

- > GUIDE**
- Décrivez le paysage autour du musée.
 - Quelle était l'activité dominante dans la région ?



Vocabulaire

La décentralisation : transfert de certaines compétences de l'État aux collectivités locales ou territoriales. Régions, départements et communes peuvent alors prendre des décisions au niveau local.

Une reconversion : changement d'activité d'un territoire.



Numérique

Retrouvez une vidéo sur le Louvre-Lens sur [LLS.fr/HG3LouvreLens](https://lls.fr/HG3LouvreLens).

2

Un enjeu pour le territoire et ses habitants

Question : quels étaient les objectifs de cet aménagement ?

> **GUIDE** • Relevez trois objectifs.

L'arrivée du Louvre à Lens représente une exceptionnelle occasion de développement pour un territoire fortement marqué par la crise industrielle [...]. Redonnant fierté aux habitants du bassin minier et offrant à leur territoire une nouvelle image, c'est aussi un outil de cohésion sociale¹. Surtout, le Louvre-Lens renforce l'attractivité culturelle de la région dans une zone où la présence des grands équipements culturels reste encore faible.

Dossier de présentation du Louvre-Lens, juin 2008.

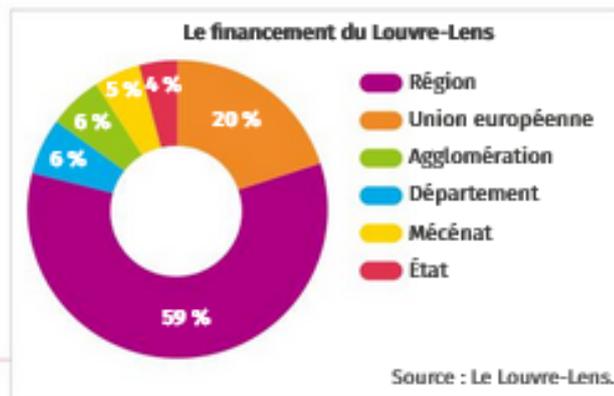
1. Solidarité et liens forts entre les habitants.

3

Un aménagement financé par différents acteurs

Question : montrez que de nombreux acteurs ont participé au financement du musée.

> **GUIDE** • Observez le graphique : quelle part de l'aménagement a été financée par la région ?
• Identifiez d'autres acteurs ayant financé cet aménagement.



4

Un bilan nuancé

Les attentes étaient immenses, les retombées cinq ans plus tard le sont moins. Le Louvre-Lens [...] a réussi le pari de la démocratisation culturelle dans un territoire frappé par la pauvreté, mais peine encore à stimuler l'économie locale. [...] Cet élégant et lumineux musée de verre et d'aluminium poli bâti sur un ancien carreau de mine [...] a accueilli 2,8 millions de visiteurs [...]. Soit la 3^e fréquentation d'un musée en province, derrière le Mucem (Marseille) et Confluences (Lyon). [...] Près de 83 % des visiteurs sont français, en majorité de la région, et environ 18 % sont ouvriers et employés. Mais avec seulement 17 % de visiteurs étrangers l'impact sur l'économie locale reste limitée : « Non seulement il n'y a pas de visiteurs étrangers, mais ils ne restent pas à Lens », relève [Xavier Greffe, professeur d'économie culturelle à Paris I].

[...] Arras et Lille, hors de l'ex-bassin minier et son taux de pauvreté à 23,1 %, sont les principaux bénéficiaires des retombées hôtelières. [...]

Certains signes incitent toutefois à l'optimisme : des guides touristiques sur le Louvre-Lens et le bassin minier ont vu le jour, un hôtel 4 étoiles est prévu en 2019, tout comme le pôle de conservation de 250 000 œuvres du Louvre, à Liévin, tout près du musée.

« Cinq ans du Louvre-Lens : un pari culturel réussi, un impact limité pour le bassin minier », *L'Express*, 2017.



Question : quel est le premier bilan de cet aménagement ?

> **GUIDE** • Quelles sont les conséquences positives de cet aménagement ?
• Quelles en sont encore les limites, notamment pour la ville de Lens ?

Synthèse

► Expliquez pourquoi le nouveau musée représente un atout économique pour la région et la ville de Lens.

D. Production liée à la pratique de la classe

Contexte : Dans un collège classé en éducation prioritaire, le professeur fait réaliser une synthèse du chapitre sous la forme d'un croquis. Les élèves disposent du fond de carte et des questions suivantes, ils ont une semaine pour effectuer ce travail à la maison.

Consigne : Répondez à ces questions à partir des cartes étudiées en classe depuis le début de l'année (dans le classeur).

Coup de pouce : Vous pouvez vous aider de la fiche-méthode sur le langage cartographique.

Etape 1 – répondez aux questions

- 1- Nommez les espaces qui concentrent les populations, les services et les fonctions de commandement.
- 2- Quelle est la particularité de l'aire urbaine de Paris ?
- 3- Dressez la liste des principales infrastructures de transport sur le territoire. (4 réponses)
- 4- Rappelez ce qui permet le développement de certaines régions transfrontalières.
- 5- Quels sont les principaux espaces qui permettent les échanges avec le reste du monde ?
- 6- Complétez ce tableau en donnant les caractéristiques de ces espaces :

Île-de-France et régions avoisinantes	Espaces littoraux et frontaliers	Nord du territoire	Centre du territoire

Etape 2 - Construisez la légende

Recopiez vos réponses dans la légende en les regroupant par thème.

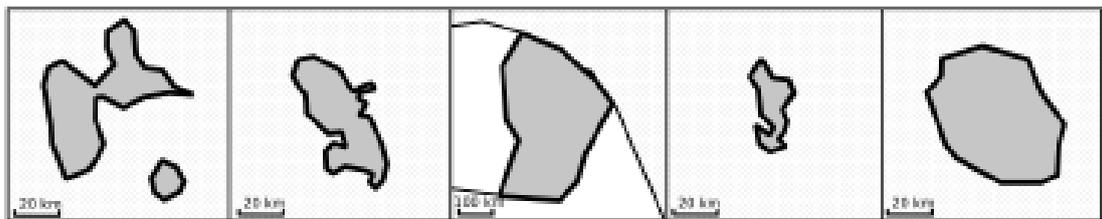
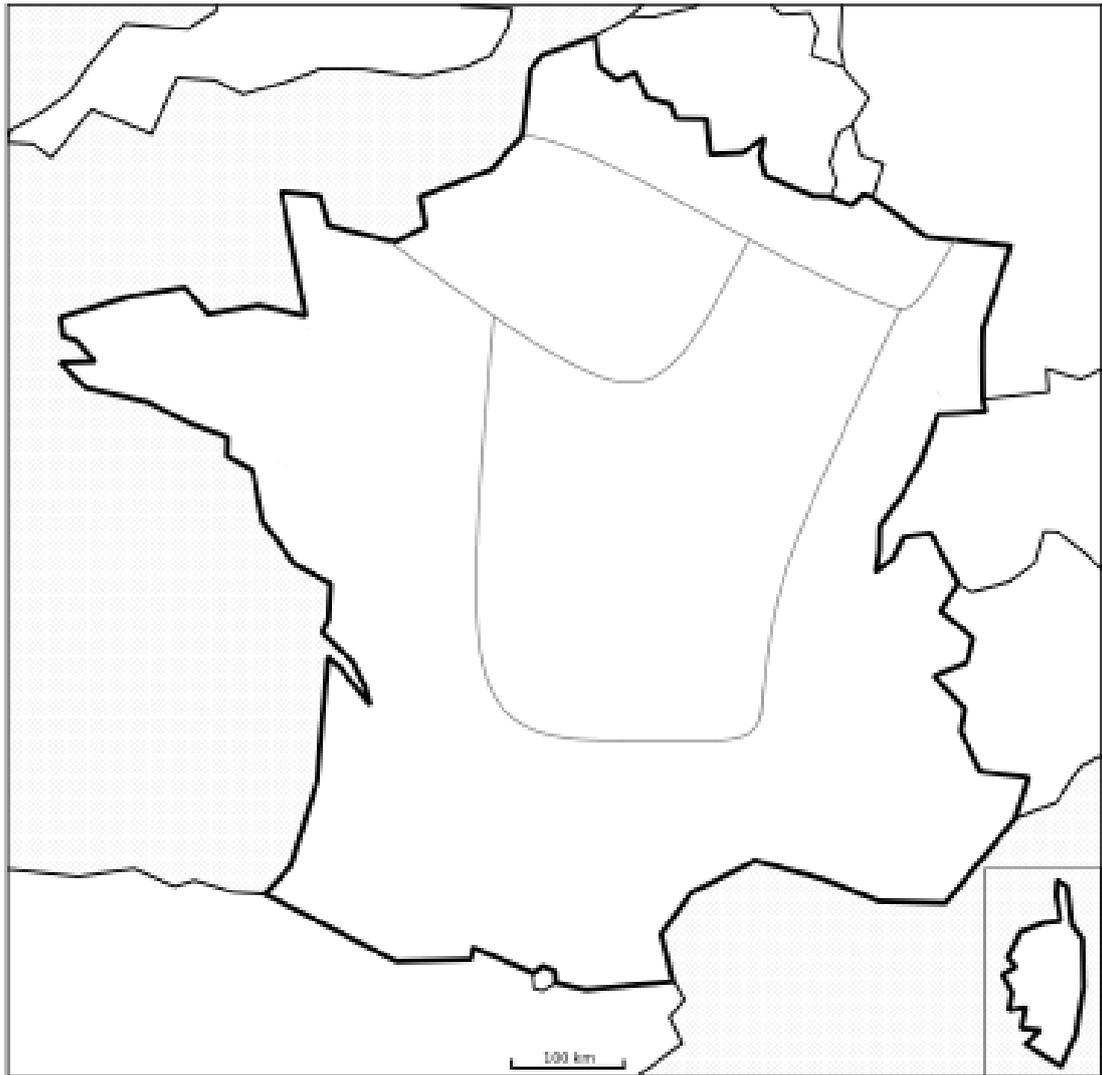
Proposez des titres pour chaque partie de la légende.

Choisissez des figurés pour chaque élément de la légende.

Complétez le croquis à l'aide des figurés choisis.

Trouvez un titre au croquis.

Titre.....



Légende		
1-.....	2-.....	3-.....